

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 10 septembre 2013 fixant au titre de l'année 2013 le nombre de postes offerts au concours professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs en chef du développement durable

NOR : DEVK1323038A

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 septembre 2013, le nombre de postes offerts au concours professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs en chef du développement durable ouvert au titre de l'année 2013 par arrêté en date du 9 avril 2013 est fixé à 109 postes, répartis de la façon suivante :

Spécialité « techniques générales » : 69 ;

Spécialité « exploitation et entretien des infrastructures » : 38 ;

Spécialité « navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral » : 2.